

ADDENDA

DATE D'ÉMISSION

26 janvier 2024

ADDENDA

N° 4

OUVRAGE

APPEL D'OFFRES :

23-096

CHARGÉ DE PROJET

Mme Anabel Chalifoux-Crépeau

MAÎTRE DE L'OUVRAGE

Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'île

École primaire Félix-Leclerc

Remplacement de la finition intérieure
(Désamiantage phase 5)

Le présent addenda fait partie intégrante des plans et devis et les complète. Cet addenda sera intégré aux plans « pour construction » qui seront émis après l'ouverture des soumissions.

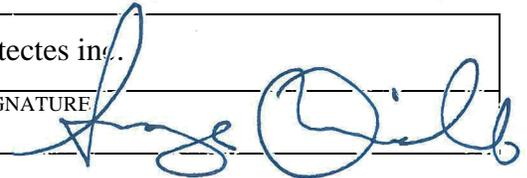
Description

Voir l'Addenda A-01 ci-joint, en Architecture
Voir l'Addenda MEC-001 ci-joint, en Mécanique
Voir l'Addenda ELE-001 ci-joint, en Électricité

M. Serge Douville, architecte, Bergeron Thouin Associés architectes inc.

NOM DU SIGNATAIRE

SIGNATURE



Tout fournisseur peut porter plainte en vertu des articles suivants : Article 21.0.4 de la LCOP et article 40 de la Loi sur l'AMP.

Cet addenda peut faire l'objet d'une plainte au CSSPI à l'adresse mentionnée aux documents d'appels d'offres.

La date limite pour formuler une plainte concernant cet addenda est : 23 janvier 2024

Centre
de services scolaire
de la Pointe-de-l'Île

Québec 

**REMPLACEMENT DE LA
FINITION INTÉRIEURE
(DÉSAMIANTAGE – PHASE 5)**

**ÉCOLE PRIMAIRE
FÉLIX-LECLERC**

APPEL D'OFFRES : 23-096
PROJET CSSPÍ : 047 E22 200

DOSSIER : 23057

26 janvier 2024

POUR ADDENDA A-01




2024-01-26



**Bergeron Thouin
Associés
Architectes Inc.**

« Le présent addenda fait partie intégrante des plans et devis et les complète. Les soumissionnaires s'assureront que le coût des travaux affectés par cet addenda est inclus dans le montant de la soumission. Cet addenda sera intégré aux documents émis pour construction qui seront émis après l'ouverture des soumissions. »

CLAUSES ADMINISTRATIVES

.1 CLAUSES PARTICULIÈRES DU CSSPI / ANNEXE 2.00 A – BORDEREAU DE PRIX VENTILÉS

.1 **Remplacer** le bordereau de prix ventilé par le bordereau de prix ventilés ci-joint.

A-1 ARCHITECTURE

A-1.1 DEVIS

.1 SECTION 09 65 16 – REVÊTEMENTS DE SOL SOUPLES EN FEUILLES

.1 À l'article 2.1.1.1 – Produits, **Remplacer** le contenu de l'items .2 par le contenu suivant:

« .2 **VF3 et VF4** : Gerflor modèle Recreation 45, 4,5 mm, ou Tarkett modèle Omnisport Multiflex Greenlay 6,5mm, ou équivalent approuvé.

i. Couleurs et motifs : voir plans des finis et légendes. »

A-1.2 PLANS

.1 PLAN / A-D202 / DÉMOLITION ÉTAGE

.1 À l'intérieur de la légende des notes spécifiques de démolition-plancher, **Remplacer** le contenu de la note spécifique #05 par le contenu suivant :

« #05 : Cloison modulaires et supports à démolir. Enlever et récupérer les plaquettes de numérotation du local afin de les réinstaller. Localisation à déterminer au chantier.) »

.2 PLAN / A-201 / CONSTRUCTION REZ-DE-CHAUSSÉE

.2 À l'intérieur de la légende des notes spécifiques de construction-plancher, **Remplacer** le contenu de la note spécifique #11 par le contenu suivant :

« #11 : Effectuer le rejointoiement des joints fissurés des blocs de béton (longueur de 1,5m.±) »

FIN DE L'ADDENDA

ANNEXE 2.00 A – BORDEREAU DE PRIX VENTILÉS

Titre du projet : **REPLACEMENT DE LA FINITION INTÉRIEURE (DÉSAMIANTAGE – PHASE 5)**

(INSCRIRE LE TITRE DU PROJET)

Nom de l'établissement : **ÉCOLE PRIMAIRE FÉLIX-LECLERC**

(INSCRIRE LE NOM DE L'ÉCOLE OU DU CENTRE)

Numéro d'appel d'offres : **23-096**

(INSCRIRE LE NUMÉRO D'APPEL D'OFFRES)

INSTRUCTIONS

Le soumissionnaire doit compléter et joindre à sa soumission ce bordereau de prix ventilés. **Le grand total, après la ventilation des coûts, doit être identique au montant total forfaitaire de l'ANNEXE 2.00 - BORDEREAU DE PRIX.**

Chaque montant apparaissant au présent formulaire comprend le coût de la main-d'œuvre et de l'équipement nécessaires à l'exécution du contrat mentionné ci-dessus, de même que les frais généraux, les frais de déplacement, les avantages sociaux, et les autres frais indirects inhérents au contrat et, lorsqu'ils s'appliquent, les frais et les droits de douanes, les permis, les licences et les assurances, que le travail soit exécuté par l'entrepreneur ou un sous-traitant.

DESCRIPTION

PRIX SOUMIS

DESCRIPTION	PRIX SOUMIS
1.0 ARCHITECTURE	
1.1 Nettoyage	\$
1.2 Démolition et ragréage	\$
1.3 Travaux de maçonnerie	\$
1.4 Charpenterie et travaux divers	\$
1.5 Menuiserie et ébénisterie	\$
1.6 Protection coupe-feu	\$
1.7 Produits d'étanchéité pour joints	\$
1.8 Ossatures métalliques et plaques de plâtre	\$
1.9 Carrelage de céramiques	\$
1.10 Plafonds acoustiques	\$
1.11 Plinthes souples	\$
1.12 Revêtements de sol souples en feuilles	\$
1.13 Peinture	\$
1.14 Tableaux	\$
1.15 Cloisons mobiles	\$
1.16 Cloisons mobiles vitrées et stratifié	\$
1.17 Protectors de murs	\$
1.18 Accessoires de salles de toilettes	\$
1.19 Rideaux en tissus	\$
1.20	SOUS-TOTAL ARCHITECTURE
	\$

N° MEC-001

Client :	Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île	
Projet :	École primaire Félix-Leclerc – Remplacement de la finition intérieure / Phase 5 (désamiantage)	
Projet n° :	2020-213-1005	
Description :	Modifications aux plans	
Division(s) :	23 et 25	
Par :	Samuel Gagnon, techn.	Date : 2024-01-26

Cet addenda fait partie intégrante des plans et devis originaux et des documents contractuels. Les soumissionnaires s'assureront que le coût des travaux générés par cet addenda est inclus dans le montant de la soumission.

1. Documents

1.1 Documents inclus

- Plans :
 - M-300, révision 1.
 - M-301, révision 1.
 - M-501, révision 1.

2. Description des travaux

Pour les détails, voir documents ci-joints.

N° ELE-001

Client :	Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'île	
Projet :	École primaire Félix-Leclerc – Remplacement de la finition intérieure / phase 5 (désamiantage)	
Projet n° :	2020-213-1005	
Description :	Modification de l'emplacement d'appareils d'éclairage	
Division(s) :	Électricité	
Par :	Claude-Félix LeBlanc	Date : 2024-01-22

Cet addenda fait partie intégrante des plans et devis originaux et des documents contractuels. Les soumissionnaires s'assureront que le coût des travaux générés par cet addenda est inclus dans le montant de la soumission.

1. Documents

1.1 Documents inclus

- Plan :
 - E-200, révision 1.

2. Description des travaux

- Modification de l'emplacement d'appareils d'éclairage et détecteurs de fumée dans le corridor 149.

Pour les détails, voir document ci-joint.